

# Le gouvernement des esprits

Extrait de « *Mémoires pour servir à l'Histoire de mon temps (Tome 3)* », CHAPITRE XV, « MON MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. (1832-1837.) »

Auteur : *François Pierre Guillaume Guizot*

Le grand problème des sociétés modernes, c'est le gouvernement des esprits. On a beaucoup dit dans le siècle dernier, et on répète encore souvent que les esprits ne doivent point être gouvernés, qu'il faut les laisser à leur libre développement, et que la société n'a ni besoin ni droit d'y intervenir. L'expérience a protesté contre cette solution orgueilleuse et insouciance; elle a fait voir ce qu'était le déchaînement des esprits, et rudement démontré que, dans l'ordre intellectuel aussi, il faut des guides et des freins. Les hommes qui avaient soutenu, ici comme ailleurs, le principe du complet laisser-aller, se sont eux-mêmes hâtés d'y renoncer dès qu'ils ont eu à porter le fardeau du pouvoir: jamais les esprits n'ont été plus violemment pourchassés, jamais ils n'ont été moins libres de s'instruire et de se développer à leur gré, jamais plus de systèmes n'ont été inventés, ni plus d'efforts tentés pour les dominer que sous l'empire des partis qui avaient réclamé l'abolition de toute autorité dans l'ordre intellectuel.

Mais si, pour le progrès comme pour le bon ordre dans la société, un certain gouvernement des esprits est toujours nécessaire, les conditions et les moyens de ce gouvernement ne sont pas toujours ni partout les mêmes; de notre temps, ils ont grandement changé.

L'Église avait seule jadis le gouvernement des esprits. Elle possédait à la fois l'autorité morale et la suprématie intellectuelle. Elle était chargée de nourrir les intelligences comme de régler les âmes, et la science était son domaine presque aussi exclusivement que la foi.

Cela n'est plus: l'intelligence et la science se sont répandues et sécularisées; les laïques sont entrés en foule dans le champ des sciences morales et l'ont cultivé avec éclat; ils se sont presque entièrement approprié celui des sciences mathématiques et physiques. L'Église n'a point manqué d'ecclésiastiques savants; mais le monde savant, docteurs et public, est devenu plus laïque qu'ecclésiastique. La science a cessé de vivre habituellement sous le même toit que la foi; elle a couru le monde. Elle est de plus devenue une puissance pratique, féconde en applications quotidiennes à l'usage de toutes les classes de la société.

En devenant plus laïques, l'intelligence et la science ont prétendu à plus de liberté. C'était la conséquence naturelle de leur puissance, de leur popularité et de leur orgueil qui grandissaient à la fois. Et le public les a soutenues dans leur prétention, car tantôt il a vu que sa propre liberté

était intimement liée à la leur, tantôt il a jugé que la liberté était, pour les maîtres de la pensée et de la science, la juste récompense des forces nouvelles qu'ils mettaient à la disposition de la société et des services qu'ils lui rendaient.

Qu'on s'en félicite ou qu'on les déplore, qu'on s'accorde ou qu'on diffère sur leurs conséquences, qu'on s'aveugle ou qu'on s'alarme sur leurs dangers, ce sont là des faits certains et irrévocables. L'intelligence et la science ne redeviendront pas essentiellement ecclésiastiques; l'intelligence et la science laïques ne se passeront pas d'une large mesure de liberté.

Mais précisément parce qu'elles sont maintenant plus laïques, plus puissantes et plus libres que jadis, l'intelligence et la science ne sauraient rester en dehors du gouvernement de la société. Qui dit gouvernement ne dit pas nécessairement autorité positive et directe: «l'influence n'est pas le gouvernement,» disait Washington, et dans l'ordre politique il avait raison; l'influence n'y saurait suffire; il y faut l'action directe et promptement efficace. Il en est autrement dans l'ordre intellectuel; quand il s'agit des esprits, c'est surtout par l'influence que le gouvernement doit s'exercer. Deux faits, à mon sens, sont ici nécessaires: l'un, que les forces vouées aux travaux intellectuels, les supériorités lettrées et savantes soient attirées vers le gouvernement, librement groupées autour de lui et amenées à vivre avec lui en rapport naturel et habituel; l'autre, que le gouvernement ne reste pas étranger au développement moral des générations successives, et qu'à mesure qu'elles paraissent sur la scène il puisse établir des liens intimes entre elles et l'État au sein duquel Dieu les fait naître. De grands établissements scientifiques et de grands établissements d'instruction publique soutenus par les grands pouvoirs publics, c'est la part légitime et nécessaire du gouvernement civil dans l'ordre intellectuel.